

Marché de Noël de La Pocatière Informations aux exposants – Édition 2026



❖ À PROPOS

Le Marché de Noël de La Pocatière est un événement festif et rassembleur qui met en valeur les talents locaux en artisanat et en agroalimentaire.

Créé en 2015 par feu M. Gilles Denis et sa fille, Stéphanie Denis, le marché offre une vitrine aux créateurs et producteurs de la région, tout en soutenant la Fondation André-Côté.

En 2025, le Marché de Noël a accueilli plus de 1 200 visiteurs sur deux jours.

L'événement, qui en sera à sa 12e édition en 2026, est organisé par les Chevaliers de Colomb, conseil 5425 – Sainte-Anne, en collaboration avec Développement économique La Pocatière, la Ville de La Pocatière et la Fondation André-Côté.

DATES ET LIEU

Samedi 28 novembre 2026 | 9 h 30 à 16 h 30

Dimanche 29 novembre 2026 | 9 h 30 à 16 h 30

Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

EXPOSANTS RECHERCHÉS

Le Marché de Noël est ouvert aux :

- Artisans
- Producteurs et transformateurs agroalimentaires

Les produits doivent se distinguer par leur qualité et leur originalité et être en harmonie avec l'esprit du Marché de Noël.

Nouveaux exposants

Les nouveaux exposants doivent joindre 3 à 4 photos récentes et représentatives de leurs créations ou produits, ainsi que tout document pertinent permettant au comité d'évaluer leur candidature.

INSCRIPTION

Le formulaire de demande d'inscription est disponible sur le site de la Fondation André-Côté, sous « Nous soutenir » → « Marché de Noël ».

 Date limite : vendredi 11 septembre 2026

 Les demandes reçues après cette date pourraient ne pas être considérées.

L'acceptation sera confirmée par courriel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Marché de Noël accueille un maximum de 68 exposants. Toutes les demandes admissibles sont évaluées par le comité organisateur afin de constituer une offre diversifiée, équilibrée et de qualité.

Les 5 critères

1. ★ Qualité et originalité
Qualité, savoir-faire, finition et caractère distinctif des produits.
2. 🛒 Diversité et complémentarité
Variété des produits et des catégories afin d'éviter une trop grande concentration de produits similaires.
3. 🎄 Esprit du Marché de Noël
Cohérence des produits avec l'ambiance, l'identité et le positionnement du marché.
4. 📺 Présentation et mise en valeur des produits
Qualité de la présentation des produits et capacité à les mettre en valeur dans un kiosque.
5. 🔄 Renouvellement de l'offre
Équilibre entre la fidélité des exposants et l'arrivée de nouvelles entreprises, de nouveaux produits ou de nouvelles catégories.

Facteurs de départage

Lorsque des candidatures présentent une qualité et une pertinence comparables, les éléments suivants peuvent servir à les départager :

Provenance :

1. MRC de Kamouraska
2. MRC de L'Islet
3. MRC de Rivière-du-Loup
4. Autres territoires

Participation antérieure : la participation à une édition précédente peut également être considérée.

Important : une candidature admissible ne garantit pas une place. Le comité tient compte de l'ensemble des candidatures et de l'équilibre global du marché, notamment du nombre d'exposants offrant des produits similaires.

TIRAGES

Des tirages de produits offerts par les exposants seront organisés sur la page Facebook du Marché de Noël dans les jours précédant l'événement.

Chaque exposant doit fournir un produit d'une valeur approximative de 20 \$ à 40 \$, représentatif de son offre.

Le gagnant devra se présenter au kiosque de l'exposant pour récupérer son prix.

 **Une photo du produit offert doit être jointe au formulaire de paiement suivant la confirmation d'acceptation.**

ÉLECTRICITÉ

Les prises électriques sont disponibles en quantité limitée. Indiquez vos besoins lors de l'inscription. Les exposants doivent fournir leurs propres rallonges électriques, au besoin.



INSTALLATION ET DÉMONTAGE

Installation :

- Vendredi 27 novembre : 16 h à 19 h
- Samedi 28 novembre : à partir de 8 h

Les kiosques doivent être prêts avant l'ouverture à 9 h 30 le samedi.

Le réapprovisionnement est permis le dimanche à partir de 8 h 30.

Démontage : uniquement après la fermeture, à partir de 16 h 30 le dimanche 29 novembre.

TARIF ET PAIEMENT

65 \$ pour les deux journées — non taxable

- Une table de 8 pieds est fournie.
- Le paiement se fait en ligne, via la plateforme sécurisée de la Fondation André-Côté.
- Le lien de paiement sera transmis après l'acceptation de la demande.
- La participation est confirmée uniquement après réception du paiement.

Politique de remboursement

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas d'annulation par l'exposant, quelle qu'en soit la raison.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La présence de l'exposant est requise pendant toute la durée du marché.
- L'emplacement est attribué par l'organisation et ne peut être déplacé ou partagé sans autorisation.
- L'exposant est responsable de la propreté et de la sécurité de son espace.
- Les allées doivent demeurer dégagées.
- Aucun entreposage sécurisé ne peut être garanti.
- L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de vol, perte ou bris.
- Les équipements prêtés doivent être remis dans le même état qu'à leur arrivée.
- Le non-respect des règles peut entraîner des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du marché.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

Une fois votre inscription confirmée, nous vous invitons à promouvoir votre présence au Marché de Noël de La Pocatière sur vos réseaux sociaux et autres outils de communication.

Suivez également la page Facebook du Marché de Noël pour connaître les nouveautés et communications.

AUTRES INFORMATIONS

En cas d'annulation de l'événement, les exposants seront informés dès que possible.

Aucune indemnité ne sera versée en cas d'annulation par le comité organisateur.

Une partie des revenus des frais d'inscription sera remise à la Fondation André-Côté, grâce à l'engagement des Chevaliers de Colomb, conseil 5425 – Sainte-Anne.

